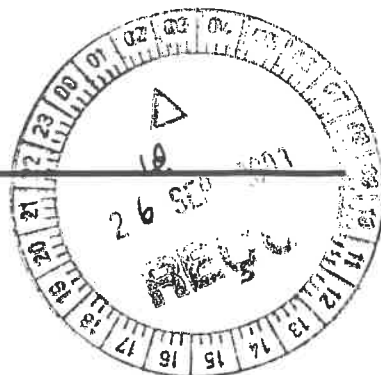


105-131/01
114-240/08



23 septembre, 2003

M. ROLLAND DION, DIR. GENERAL INT.
VILLE DE GRACEFIELD
3, RUE DE LA POLYVALENTE
C.P. 329
GRACEFIELD (QC)
J0X 1W0

Objet: Règlement modificateur n° 10-2003 au zonage de la Ville de Gracefield

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME (L.R.Q., C. A-19.1)

Je, soussigné, Marc Langevin, secrétaire-trésorier adjoint de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la Gatineau, certifie que le règlement faisant l'objet du présent certificat a été examiné par le Conseil lors de la session régulière, tenue le 18 juin 2003.

Ledit règlement ayant été trouvé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et à son document complémentaire, le conseil l'a approuvé en vertu de l'article 137.3 de la loi, à la même séance, par sa résolution n° 2003-RAG184. Ledit règlement a aussi été approuvé par les personnes habiles à voter le 5 mai 2003.

En conséquence, je délivre, par la présente, le certificat de conformité requis par la loi.


Marc Langevin
Secrétaire-trésorier
Adjoint à la direction générale

p:\...\docmrc\610\schemalconform\grc\10-2003cer

Uu

Direction générale

23 septembre, 2003

M. ROLLAND DION, DIR. GENERAL INT.
VILLE DE GRACEFIELD
3, RUE DE LA POLYVALENTE
C.P. 329
GRACEFIELD (QC)
J0X 1W0

Objet: Examen et approbation du règlement modificateur n° 10-2003 au zonage de la Ville de Gracefield

Suite à la session régulière du conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau du 18 juin 2003, vous trouverez, ci-jointe, copie d'une résolution portant sur le sujet cité en rubrique ainsi que le certificat de conformité requis par la loi

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



Marc Langevin
Secrétaire-trésorier
Adjoint à la direction générale

p.j. Résolution 2003-R-AG184 et Certificat de conformité

PROCÈS VERBAL OU COPIE DE RÉSOLUTION

Adoptée à la session régulière du conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, tenue à la salle municipale de Blue Sea, le 18 juin 2003 à compter de 18 heures formant quorum sous la présidence du préfet Monsieur Fernand Lirette, maire de Montcerf-Lytton.

Monsieur André Beauchemin, secrétaire-trésorier et directeur général est aussi présent.

2003-R-AG184

Examen et approbation du règlement modificateur n° 10-2003 au zonage de la Ville de Gracefield

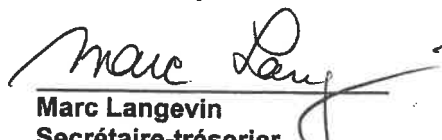
CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'Aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c.19-1), le conseil a pris connaissance du règlement modificateur au zonage n° 10-2003 adopté par le conseil de ville de Gracefield le 5 mai 2003 et réputé approuvé par les personnes habiles à voter le 5 mai 2003 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a aussi pris connaissance du rapport du service de l'Aménagement quant à la conformité de ce règlement au schéma d'aménagement et au document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Evelyne Hubert, appuyé par le conseiller Florian Clément, propose et il est résolu que le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau approuve le règlement modificateur n° 10-2003 au zonage de la ville de Gracefield et demande au secrétaire-trésorier d'émettre un certificat de conformité à son égard.

ADOPTÉE

Copie certifiée conforme
Au livre des procès-verbaux



Marc Langevin
Secrétaire-trésorier
Adjoint à la direction générale